

PLAINES DE VACANCES 2022

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Enfant 1

Enfant 2

Enfant 3

NOM +

Prénom :

Lieu et date

de naissance :

Année

d'études

2021-2022:

Ecole :

Plaine :

Boondael (écoles 7-8)

Boondael (écoles 7-8)

Boondael (écoles 7-8)

Basse-Wavre
(départ écoles 7-8)

Basse-Wavre
(départ écoles 7-8)

Basse-Wavre
(départ écoles 7-8)

Basse-Wavre
(départ école 5)

Basse-Wavre
(départ école 5)

Basse-Wavre
(départ école 5)

REPAS : Tartines (Pique-nique préparé par vos soins) - Repas chauds - Repas chauds sans porc

PHOTOS : J'autorise / Je n'autorise pas l'Instruction publique à placer sur les sites Internet de la commune et/ou dans les brochures éditées par la Commune des photos de mon enfant faites lors des plaines de vacances (cochez votre choix).

COORDONNEES DES PARENTS (à compléter lisiblement et en majuscules, svp) :

PARENT 1 (domicile de l'enfant)

PARENT 2

NOM ET PRENOM :

N° National :

Adresse :

Adresse email :

GSM :

PERSONNE A CONTACTER autre que les parents en cas d'urgence :

NOM ET PRENOM :

Téléphone et/ou GSM :

SEMAINE-S DE FREQUENTATION DE L'ENFANT :

Du 4 au 8 juillet

Du 1 au 5 août

Du 11 au 15 juillet

Du 8 au 12 août

Du 18 au 22 juillet (4 jours)

Du 16 au 19 août (4 jours)

Du 26 au 29 juillet

Du 22 au 24 août (3 jours)

MONTANT DE L'INSCRIPTION A PAYER (tarifs au verso):

Plaines : Euros x nbre semaines = Euros

Transport : Euros x nbre semaines = Euros

Repas chauds : Euros x nbre semaines = Euros

Assurance pour les enfants ne fréquentant pas nos écoles (4 Euros/enfant) Euros

Je désire payer en deux fois

TOTALEUROS

Je déclare avoir pris connaissance du projet pédagogique et marque mon accord quant au règlement des plaines de vacances et à la note au verso relative au RGPD. **Date et signature.**

TARIFS

LES TARIFS DE BASE DES CENTRES DE VACANCES (animations et collations comprises):

- 25€ par semaine et par enfant
- 40€ par semaine pour 2 enfants d'une même fratrie pour la même semaine
- 52,50€ par semaine pour 3 enfants d'une même fratrie pour la même semaine
- 60€ par semaine pour 4 enfants d'une même fratrie pour la même semaine

REPAS : soit Pique-nique préparé par vos soins soit Repas chauds (possibilité de repas sans porc)

- Forfait « Repas chauds » : 21,00 EUR par semaine et par enfant

BASSE-WAVRE (enfants de 5 à 12 ans)

- Tarifs de base + Forfait « Transport » de 13,50 EUR par semaine et par enfant

ASSURANCE (pour les enfants ne fréquentant pas les écoles communales d'Ixelles) :

- 4 EUR à payer une seule fois lors de l'inscription. Cette assurance est valable pour toute la durée du séjour.

Toute inscription d'un enfant est considérée définitive à la signature des documents d'inscription ou de prolongation. Les frais de fréquentation pour la période d'inscription sont dus ce qui implique l'obligation de paiement, même si l'enfant ne fréquente pas la plaine.

Les inscriptions effectuées dans les écoles pourront être annulées au plus tard 10 jours après réception du virement, auprès du secrétariat de l'école.

PAIEMENT :

Afin de vous permettre d'échelonner vos paiements et d'assurer une gestion efficace de la plaine, deux dates limites de paiement vous sont proposées :

- Date limite pour le paiement des inscriptions du mois de juillet : 24.06.2022
- Date limite pour le paiement des inscriptions du mois d'août : 22.07.2022

En conformité avec le règlement européen 2016/679 (RGPD) relatif à la protection des données à caractère personnel nous vous communiquons les informations suivantes :

Le responsable du traitement est le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@ixelles.brussels.

Les informations sont destinées à l'organisation des centres de vacances.

Les informations seront conservées 3 ans.

Les informations seront communiquées à l'ONE ainsi qu'au service facturation de l'administration communale.

Il vous est loisible de demander au responsable de traitement de vous communiquer les informations en notre possession.

Vous pouvez bien entendu demander que les informations soient corrigées.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en Belgique, l'Autorité de protection des données.

Ce formulaire est complété sur base libre et volontaire. A tout moment, il m'est loisible de retirer mon consentement à l'utilisation des informations contenues dans ce formulaire.

Collège des Bourgmestre et Echevins, chaussée d'Ixelles 168 à 1050 Ixelles (Téléphone : 02/515.61.11 – secretariat@ixelles.brussels)

Autorité de protection des données, rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (Téléphone : 02/274.48.00 – contact@apd-gba)